

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 88 (2016)
Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aux côtés des coopératives d'habitation

Depuis sa fondation, la Banque Alternative Suisse soutient les coopératives d'habitation. Sébastien Volery, responsable des financements pour la Suisse romande, explique les origines de cet engagement et ce que la banque peut offrir aux coopératives.



Près de la moitié du volume des crédits de la BAS a été consentie à des coopératives d'habitation. Sébastien Volery, qu'est-ce qui rend la Banque Alternative Suisse (BAS) si attractive pour les coopératives d'habitation?

La BAS est spécialisée dans les coopératives. Nous accompagnons depuis leur création la plupart des 60 coopératives d'habitation que nous finançons actuellement. Au fil des années, ces relations clients sont devenues de solides partenariats. Notre savoir-faire et notre réseau sont donc particulièrement développés. Le financement des logements à loyers modérés n'est pas à proprement par-

ler complexe, mais l'approche culturelle est autre et c'est un avantage de la connaître. Une différence importante, par exemple, réside dans le fait que plusieurs créanciers interviennent dans le financement du projet pour que celui-ci puisse se réaliser. Ainsi, la banque a plaisir à s'associer indirectement aux prêts proposés par coopératives d'habitation Suisse, parfois des emprunts communaux ou cantonaux et la CCL dans un deuxième temps, une fois l'immeuble érigé. Pour encourager la progression des logements d'utilité publique en Suisse conformément aux lignes directrices de la BAS, ces regroupements sont en quelque sorte monnaie courante pour nos équipes.

Pourquoi une banque s'engage-t-elle si fortement aux côtés des coopératives d'habitation?

La BAS et les coopératives d'habitation sans but lucratif ont une histoire commune. La BAS trouve son origine dans les cercles écologiques et alternatifs des années 1980. Les bouleversements de 1968 donnent lieu à l'expérimentation de nouveaux modes de vie, de la communauté d'habitation aux bistrotts et entreprises autogérés. Pour le financement de ces projets, on se met alors à la recherche d'un marché des capitaux alternatif, à même de satisfaire des idéaux sociaux et écologiques élevés. C'est de cette attente qu'est finalement née la Banque Alternative Suisse. La BAS ne partage donc pas seulement l'histoire des coopératives d'habitation, mais aussi leurs valeurs.

Pouvez-vous en dire plus sur ces valeurs?

Par ses activités, la BAS s'engage pour un monde dans lequel il fait bon vivre, aujourd'hui comme demain. Elle peut le faire en tant que banque, en finançant des projets et des entreprises qui génèrent une plus-value sociale et environnementale. C'est

justement ce que font généralement les coopératives d'habitation: elles proposent leurs appartements à des loyers accessibles pour des gens socialement plus fragiles aussi. Leurs espaces communs enrichissent la vie en commun des personnes habitant dans leurs immeubles. Ces derniers étant souvent bâtis avec des matériaux écologiques, ils sont généralement peu «énergivores». De plus, comme ces immeubles locatifs contribuent à la densification de l'habitat, ils freinent l'invasion du paysage par le tissu urbain. Toutes ces préoccupations sont aussi les nôtres.

La BAS offre-t-elle des conditions particulières aux coopératives d'habitation?

Nous développons une solution sur mesure pour chaque coopérative d'habitation. Notre principe est que nous offrons des conditions avantageuses à celui qui propose des solutions d'habitations participatives et autonomes à des prix équitables. Et d'autres avantages sont possibles, il s'agit de constructions ou de rénovations durables.

La BAS est une petite banque. Ceci signifie-t-il qu'elle ne finance que de petits projets?

Non, nous finançons des coopératives d'habitation de toutes tailles et de toutes formes: de la petite coopérative autogérée jusqu'aux grandes coopératives d'habitation professionnelles comme la SCHL et autres entités que cette dernière représente, la FVGLS, la Coopérative Cité Derrière ou encore la société coopérative Les Ailes et la Codha en Suisse romande. Cet engagement est dans certains cas aussi rendu possible par de solides partenaires de consortium, auquel appartiennent aussi bien des fonds de pension que des investisseurs privés. Et cela ne complique en rien la relation avec les clients, puisque la BAS reste leur unique interlocuteur.

www.bas.ch

